

Démarche d'accompagnement à la prise en compte de l'environnement par les entreprises souhaitant s'installer sur une zone d'activités. (PNRL)



CONTEXTE DE LA DEMARCHE/DISPOSITIF

Portée de la démarche : Territoire du Parc du Luberon

Structure porteuse : PNR du Luberon

Public visé : Entreprises

Principe de la démarche:

Les entreprises souhaitant s'installer doivent construire un projet en se basant sur les exigences du guide méthodologique. Elles remplissent ensuite une notice environnementale afin que le maître d'ouvrage puisse sélectionner l'entreprise en fonction des critères environnementaux renseignés. Les entreprises doivent ensuite verser une caution en gage du bon respect des exigences.

Déroulement de la démarche :

- L'entreprise souhaitant s'installer établit un projet en tenant compte des exigences présentes dans le guide méthodologique.
- Une notice environnementale doit être complétée par l'entreprise afin de déterminer la manière dont le projet répond aux prescriptions du guide.
- Un comité de sélection composé du maître d'ouvrage, de l'architecte, du Parc et autres membres associés analyse le projet au regard notamment de la notice environnementale.
- Pour les entreprises ayant un avis favorable, un protocole environnementale maître d'ouvrage/ entreprise est établi et l'entreprise dépose une caution en gage du respect des exigences fixées. Après vérification de conformité aux exigences, la caution est restituée.

Moyens techniques et financiers :

- Accompagnement des entreprises par le Parc
- Un label « qualité environnementale »
- Mise en place d'une équipe conseil (technicien du maître d'ouvrage, technicien du parc, architecte conseil, urbanisme...)
- Une notice environnementale

Critères d'éligibilité : Mise en œuvre des exigences environnementales présentes dans le guide méthodologique

Document de référence : Guide méthodologique

Approche de la démarche : Par thématiques environnementales

DETAIL DU GUIDE METHODOLOGIQUE

Fiche pratique n°1: Aménager son espace en respectant son environnement immédiat

1. Limiter les bruits émis
2. Assurer la qualité du paysage
3. Traitement soigné de la signalétique et de la signalisation, respect du règlement publicitaire
4. Assurer une bonne qualité de l'air
5. Partage de l'espace
6. Respect des riverains
7. Stationnement (véhicules et vélo)
8. Entreposage

Fiche pratique n°2: Patrimoine vivant et conception des espaces plantés

1. Les espaces extérieurs
2. traitement végétal des séparatifs privés
3. Les bâtiments
4. entretien des espaces végétalisés



DETAIL DU GUIDE METHODOLOGIQUE (SUITE)

Fiche pratique n°3: gestion ds eaux pluviales

1. laisser les sols perméables pour une meilleur infiltration
2. des aménagements simples participants à l'aspect paysager
3. Récupérer et stocker les eaux d'orage
4. Réguler le débit de fuite vers le réseau collectif

Fiche pratique n°4: La qualité environnementale du bâti

1. orienter le bâtiment et les espaces de vie en tenant compte de l'ensoleillement sur la parcelle
2. assurer le droit à la vue et à la lumière
3. assurer un confort thermique en été comme en hiver
4. technique de chauffage des bâtiments
5. Équipement de production spécifique à l'activité industrielle
6. Choix des matériaux

Fiche pratique n°5: Les équipements techniques spécifiques

1. la ventilation: assurer une bonne qualité de l'air intérieur
2. Rafraichissement, climatisation
3. production de froid (groupes frigorifiques)

Fiche pratique n°6: le chantier

Fiche pratique n°7: Gestion des approvisionnements en eau

1. Mettre en œuvre des appareils économes en eau
2. Conception du réseau
3. Privilégier des solutions de recyclages des eux de process
4. Recyclage des eaux pluviales de toitures

Fiche pratique n°8: Gestion des approvisionnements en énergie

1. Économiser l'énergie au niveau des lumières
2. Moduler le chauffage
3. Utiliser les énergies renouvelables
4. optimiser la, performance énergétique des procédés de fabrication, récupérer le maximum des apports énergétique générés par le process

Fiche pratique n°9: maitrise des eaux usées et rejets liquides

1. Se raccorder au réseau
2. l'assainissement autonome
3. Prétraiter les rejets industrielles
4. limiter les flux

Fiche pratique n°10: Maitrise des rejets gazeux des installations fixes/Réduction des GES

1. Limiter les émissions liées aux installations de chauffage
2. Limiter les émissions de COV
3. Limiter les émissions de Nox
4. limiter les émissions de particules et de poussières
5. les métaux
6. Choisir des fluides frigorifiques sans effet sur la couche d'ozone

Fiche pratique n°11: Maitrise des déchets d'activités

1. le tri sélectif des déchets d'entreprise
2. Organisation de la collecte sélective
3. limiter les déchets à la source et mettre en place une démarche d'éco-conception

Fiche pratique n°12: Prévenir les risques de pollution

1. Condition d'implantation des industriels sur la zone
2. pollution liquides
3. Pollutions solides/ pollution des sols
4. Pollutions atmosphériques/ émissions gazeuses
5. Réfléchir à l'accessibilité des moyens de secours